



## CONSEIL DE QUARTIER no 2 Secteur Paquinville – Fatima

*Séance du 13 septembre 2018  
Tenue à 19 h à la maison des Jeunes l'Énergitek  
au 351, avenue Centrale*

### **PRÉSENCES :**

Mme Karen Busque, conseillère municipale du district 2 – présidente du conseil de quartier  
Mme Micheline Lefebvre, conseillère de quartier  
Mme Irène Mercier, conseillère de quartier  
M. Carl Lacharité, conseiller de quartier  
Mme Josée Mayrand, conseillère de quartier  
M. Maxime Gagné, conseiller de quartier  
Mme Marie-Ève Gervais, commis aux communications et secrétaire des conseils de quartier

### **ABSENCE :**

Mme Nicole Dionne, conseillère de quartier

**Nombre de citoyens présents : 35**

---

### **1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

Mme Busque, présidente du conseil de quartier, souhaite la bienvenue à toutes et tous. La séance est ouverte à 19 h 10. Plusieurs citoyennes et citoyens sont présents pour discuter des inondations survenues dans le quartier Paquinville suite aux pluies abondantes du 5 septembre dernier.

Elle profite de cette nombreuse assistance pour débiter la rencontre en donnant quelques informations sur le fonctionnement du conseil de quartier. Mme Micheline Lefebvre, conseillère, invite les citoyennes et citoyens à s'intéresser à la vie communautaire en proposant des projets qui amélioreraient le vécu dans le quartier.

### **2- Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 13 septembre 2018**

La présidente effectue la lecture de l'ordre du jour de la séance. Elle souligne que le point « Sécurité routière » deviendra un point statutaire, c'est-à-dire un sujet récurrent.

Un point est ajouté à l'ordre du jour : Inondations au no. 5. Les points suivants sont décalés. Il est proposé par Mme Irène Mercier, appuyée de Mme Josée Mayrand de l'adopter avec les modifications proposées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 2018-09-09**

### **3- Adoption et suivis du compte rendu de la séance du 24 mai 2018**

Avant d'amorcer la lecture, un conseiller demande que seulement les corrections et les suivis puissent être discutés à ce point pour épargner du temps, car tous les conseillers et conseillères ont pris connaissance du procès-verbal au préalable. La demande est acceptée à l'unanimité.

Une correction sera apportée au 4<sup>e</sup> sujet du point 8 (Varia) : remplacer 1<sup>re</sup> Rue par 1<sup>re</sup> Avenue. Il est proposé par M. Carl Lacharité appuyé de Mme Micheline Lefebvre d'accepter le compte rendu de la dernière séance avec la correction demandée.

**Suivis :**

- a) **Propreté du parc du Transit :** Le projet de création du comité doit être redémarré, après un arrêt durant la période estivale. La présidente rappelle quelques détails sur projet;
- b) **Règlement sur la neige :** Le document doit être acheminé au conseil de ville bientôt. Le sujet demeurera dans les suivis;
- c) **Enseigne lumineuse, Toukiparc :** Il y a eu un amendement au règlement municipal sur l’affichage pour permettre d’inclure ce type d’enseigne. Certaines options telles que le texte qui défile et la luminosité auront certaines restrictions;
- d) **Présence des chiens à la forêt récréative :** La résolution n’a pas encore été acheminée au conseil de ville. Elle le sera sous peu;
- e) **Fête des Voisins :** La fête a eu lieu au parc Albert-Dumais. La réflexion concernant la possibilité d’avoir un budget unique pour l’organisation de cette fête sera proposée aux autres conseillers et conseillères pour discussion;
- f) **Intersection de la 1<sup>re</sup> Avenue et de la rue Lévis :** À la suite d’une discussion avec le policier parrain du quartier, la présidente informe que cette intersection a déjà fait l’objet d’analyses et de recommandations. L’ajout d’un arrêt ne la rendra pas plus sécuritaire et créera un faux sentiment de sécurité. Il faut s’assurer que la signalisation actuelle est visible et que le marquage jaune sur le trottoir pour l’interdiction de stationnement est fait aux quatre coins. Il y a possibilité de marquer l’arrêt au moyen d’une ligne blanche sur la chaussée et d’ajouter un panneau indiquant qu’il s’agit d’une intersection à 2 arrêts. Notons que l’installation d’un panneau avec un voyant lumineux n’est pas envisagée.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2018-09-10**

**4- Inondations**

Le 5 septembre dernier, à la suite d’une pluie exceptionnellement abondante qui a engendré plus de 70 mm à l’intérieur d’environ 30 minutes, plusieurs citoyens ont été inondés. Ils soutiennent qu’il s’agit d’un événement malheureusement récurrent, causé par la géographie du terrain et par le réseau souterrain devenu désuet avec le développement plus grand du quartier. Certains citoyens soulignent qu’ils vivent un débordement ou un refoulement de 4 à 5 fois par année, et ce, parfois lors d’averses moins abondantes. La présidente souligne qu’une rencontre avec le Service des infrastructures urbaines a déjà eu lieu pour discuter du nombre d’interventions qui ont été réalisées dans le quartier, à la suite des nombreux appels. Plus de 42 cas ont été signalés au Travaux publics, dont 19 pour le quartier.

Les citoyens présents se sont déplacés pour discuter des différentes solutions qui devront être apportées à court terme. La récurrence de ces inondations augmente le niveau de stress, engendre une qualité de vie moindre, diminue la valeur immobilière et engendre des retards, des refus de remboursement, ou des augmentations de la plupart des compagnies d’assurances. Depuis 2012, les citoyens ont formulé plusieurs demandes en ce sens.

La présidente présente un bref aperçu du fonctionnement lorsqu’un appel est placé à la ligne téléphonique d’urgence des Travaux publics et de la méthode de réclamation auprès de la Ville. Elle prend également en note les pistes de solutions proposées par les citoyennes et citoyens :

- Priorisation de la réfection de l’infrastructure souterraine pour le quartier;
- Analyses hydrographiques;
- Ajouts de drains pluviaux;
- Construction de bassins de rétention d’eau;
- Construction d’une tranchée pour l’évacuation de l’eau des secteurs problématiques;

- Rendre de la documentation disponible auprès des citoyens concernant la conformité des résidences en rapport au système d'égout et d'aqueduc;
- Sondage auprès des citoyennes et citoyens pour permettre d'établir une carte précise des secteurs problématiques;
- Ajustement du coût des taxes municipales en rapport de la perte de la valeur immobilière;
- Rencontre d'information pour présenter l'état de la situation;
- Etc.

Enfin, la présidente invite les citoyens à rejoindre sa page Facebook personnelle, où elle y mettra de l'information importante concernant le sujet.

#### 5- Parc Bérard

À la suite de plusieurs appels, de citoyens voisins du parc qui s'inquiètent de leur sécurité par la présence de plusieurs itinérants, la présidente désire recueillir les différentes idées des conseillers pour permettre un changement de vocation et ainsi améliorer son état et augmenter son occupation. L'idée de créer un espace de « réconciliation » relativement aux initiatives de médiation culturelle est soulevée. Il est proposé d'ajouter son changement dans le plan des travaux de réfection du centre-ville. En bref, il est suggéré de faire un plan d'action et d'inclure la possibilité de créer une ambiance de cohabitation entre les résidents et les utilisateurs du parc.

De plus, la configuration du parc pourrait être modifiée pour sécuriser l'intersection des rues Wolfe, Montcalm et de la 2<sup>e</sup> Avenue. Cette demande doit être déposée auprès du comité consultatif de circulation.

#### 6- Sécurité routière

La présidente informe l'assemblée que la rue Iberville deviendra un sens unique à partir du 17 septembre prochain.

#### 7- Varia

- a. Gymnase du Transit :** L'inauguration du nouveau gymnase a eu lieu. Une passerelle est disponible aux citoyens qui désirent s'y retrouver pour faire de l'activité physique. La présidente propose que la prochaine rencontre s'y déroule;
- b. Animation dans nos parcs :** Une soirée de cinéma plein-air a eu lieu à la place Agnico Eagle et a été appréciée par les participants. La présidente souligne la possibilité de reproduire cette soirée l'an prochain;
- c. Miaja :** Il s'agit d'un nouveau rassemblement culturel autochtone qui se tiendra le 20 septembre prochain.

#### 8- Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance se tiendra le jeudi 29 novembre, à 19 h. Le lieu vous sera communiqué sous peu.

#### 9- Levée de la rencontre

L'ordre du jour étant écoulé, il est proposé par Mme Irène Mercier, appuyée de Mme Micheline Lefebvre de lever la séance à 21 h 34.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2018-09-11**

---

Marie-Ève Gervais  
Secrétaire